

Adulte et Couple

Licences fin de saison FFG et cotisations ASGFO

du 1^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2020

		Licencié 1		Licencié 2	
Nom					
Prénom	sexe				
Date naissance					
N° de licence*					

* Obligatoire en cas de changement de club ou d'adhésion interrompue en 2018 et avant

Renouvellement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Changement de club	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Mobile :

Merci d'écrire lisiblement : les informations « lues » seront celles qui figureront sur votre licence

Adulte

Jeune adulte	(2020) Joueur né de 1995 à 2001 inclus (de 19 à 25 ans)	72€	
Adulte	(2020) Joueur né avant 1995 (de plus de 25 ans)	104€	

Couple

Jeunes adultes	(2020) Joueur né de 1995 à 2001 inclus (de 19 à 25 ans)	125€	
Adultes	(2020) Joueur né avant 1995 (de plus de 25 ans)	185€	

À régler par chèque à l'ordre de l'ASGFO ou en espèces sous enveloppe

A quoi sert la cotisation annuelle à l'Association Sportive :

Elle vous fait bénéficier du droit de jeu réduit aux compétitions du Club (adultes : 6€ au lieu de 10€, jeunes : 2€). Vous profiterez également de tarifs avantageux sur les manifestations organisées par l'Association (soirées dansantes, sorties golfs extérieurs,...).

Votre cotisation à l'AS lui permet de prendre en charge les frais des équipes du Club (entraînements, épreuves, compétitions extérieures...) et de participer à l'organisation et la dotation des compétitions du Club.

Cela permet également à l'AS de participer activement au programme pédagogique et sportif de l'école de Golf et du Pôle Elite Junior.